**Congres IFLA 2021 « Travaillons ensemble pour l’avenir »**

**Titre de l’article :**

 **«  Nouvelles bibliothèques, nouvelles types d’informations, nouveaux droits d’accès à l’information au sein de la pandémie »**

Le thème principal du congrès de cet année est « travaillons ensemble pour l’avenir », et à cause du Covid-19 on s’est trouvés du jour au lendemain dans l’avenir.

La pandémie a bouleversé le travail et le rôle ordinaire des bibliothèques, centres d’informations et centres des documentations, d’où on parle plus des bibliothèques classique qui reçoit en présentiel les clients et les chercheurs, mais plutôt des bibliothèques virtuels avec des services fournis à distance et en ligne. Ce changement brusque de type de fonctionnement des bibliothèques a entrainé un nouveau type des informations fournis, qui sont des informations de type numérique, le paradoxe dans ce cas est que non accessibilité des informations à touts les chercheurs du monde, dont on trouve à décalage de possibilité d’accès aux informations, ce qui est mentionné dans la session **« avenir des bibliothèques »** ,dont **Mrs Barbara Lison** présidente élu de **l’IFLA** et **Mr Riel Miller** responsable de l’alphabétisation des futurs à **l’UNESCO** ont mis l’accent sur cet point pour travailler à garantir l’égalité d’accès à l’information dont prof **Karima Bennoune** rapporteuse spéciale des **Nations Unis sur les droits culturels,** l’a considéré un parmi des droits de l’homme dans la session **«  les bibliothèques inspirent «** .

Nous tirons à la fin du congrès que l’avenir des bibliothèques se base sur beaucoup des points parmi eux celle dont j’ai parlé dans ce texte est le droit d’accès à l’information dans sa nouvelle forme, dont on doit travailler ensemble à minimiser et à négliger le fossé d’accès à l’information d’un utilisateur à un autre dans nos futures bibliothèques on permettant à tous les utilisateurs d’avoir ccès à l’informations dans sa nouvelle forme.

**Imen Aloui**

**Directrice de la bibliothèque de l’université virtuelle de Tunis-la Tunisie**